

**ADMINISTRATEURS**

J.C. GERMAIN  
J. DREVETON  
F. MORETTI  
P. GERMAIN

**MANDATAIRES**

L. PACIELLO  
S. DUPLEX  
O. GERMAIN  
N. SEGUIN  
G. ARBONA  
S. RIEU  
J.D. DREVETON  
L. MARTINOT

---

**ASSOCIATION STUDIUM NOTRE DAME DE VIE**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 31/08/2021*

---

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille  
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A., au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** **Exercice clos le 31/08/2021**

**ASSOCIATION STUDIUM NOTRE DAME DE VIE**  
205 CHEMIN DE SAINTE GARDE  
84210 ST DIDIER

A l'Assemblée Générale de l'Association STUDIUM NOTRE DAME DE VIE,

### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association STUDIUM NOTRE DAME DE VIE, relatifs à l'exercice clos le 31/08/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II - Fondement de l'opinion**

#### **• Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **• Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **IV - Vérifications spécifiques**

Nous avons procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

#### **V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

#### **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Avignon, le 1<sup>er</sup> février 2022

SA J. CAUSSE ET ASSOCIÉS

S. RIEU

Commissaire aux Comptes Associé

Annexés au présent rapport :  
 Comptes annuels de l'exercice.

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	4 788	3 192	1 596	3 192
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	406 831	136 456	270 375	279 730
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts	6 000		6 000	
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>417 619</b>	<b>139 648</b>	<b>277 971</b>	<b>282 922</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	5 101	2 140	2 961	2 961
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	5 218		5 218	31 034
Autres créances	6 366		6 366	686
Divers				
Valeurs mobilières de placement	779 956		779 956	120 001
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	206 989		206 989	101 385
Charges constatées d'avance	9 389		9 389	7 938
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 013 019</b>	<b>2 140</b>	<b>1 010 879</b>	<b>264 004</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 430 638</b>	<b>141 788</b>	<b>1 288 851</b>	<b>546 926</b>

## Bilan

	Net au 31/08/21	Net au 31/08/20
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	921 105	259 091
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	152 924	102 130
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-2 127</b>	<b>50 794</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1 071 902</b>	<b>412 015</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	40 000	
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>40 000</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 214	16 087
Dettes fiscales et sociales	57 090	2 405
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		224
Autres dettes	645	50 195
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		66 000
<b>DETTES</b>	<b>176 949</b>	<b>134 912</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 288 851</b>	<b>546 926</b>

## Compte de resultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises	2 275	0,36			2 275	
Produits des familles et forfaits	429 157	67,27	409 965	62,26	19 192	4,68
Production stockée			63	0,01	-63	-100,00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			248 356	37,72	-248 356	-100,00
Reprises et Transferts de charge	1 110	0,17	2 374	0,36	-1 264	-53,25
Cotisations	150	0,02	180	0,03	-30	-16,67
Concours publics						
Autres produits	206 915	32,44	1 094	0,17	205 821	NS
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>639 608</b>	<b>100,26</b>	<b>662 032</b>	<b>100,54</b>	<b>-22 424</b>	<b>-3,39</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	459 310	72,00	521 345	79,17	-62 034	-11,90
Impôts et taxes	452	0,07	735	0,11	-283	-38,53
Salaires et Traitements	108 860	17,06	79 371	12,05	29 489	37,15
Charges sociales	32 890	5,16	22 415	3,40	10 475	46,73
Amortissements et provisions	38 817	6,08	32 968	5,01	5 849	17,74
Autres charges	890	0,14	17		873	NS
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>641 219</b>	<b>100,52</b>	<b>656 850</b>	<b>99,75</b>	<b>-15 631</b>	<b>-2,38</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 612</b>	<b>-0,25</b>	<b>5 182</b>	<b>0,79</b>	<b>-6 793</b>	<b>-131,10</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	702	0,11	1 063	0,16	-361	-33,94
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>702</b>	<b>0,11</b>	<b>1 063</b>	<b>0,16</b>	<b>-361</b>	<b>-33,94</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-909</b>	<b>-0,14</b>	<b>6 245</b>	<b>0,95</b>	<b>-7 154</b>	<b>-114,56</b>
Produits exceptionnels	501	0,08	57 444	8,72	-56 943	-99,13
Charges exceptionnelles	1 523	0,24	12 700	1,93	-11 176	-88,01
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 023</b>	<b>-0,16</b>	<b>44 744</b>	<b>6,79</b>	<b>-45 766</b>	<b>-102,29</b>
Impôts sur les bénéfices	195	0,03	195	0,03		
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 127</b>	<b>-0,33</b>	<b>50 794</b>	<b>7,71</b>	<b>-52 921</b>	<b>-104,19</b>

## Compte de résultat

	du 01/09/20 au 31/08/21 12 mois	%	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	2 275	0,36			2 275	
Production vendue	429 157	67,27	409 965	62,26	19 192	4,68
Production stockée			63	0,01	-63	-100,00
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			248 356	37,72	-248 356	-100,00
Reprises et Transferts de charge	1 110	0,17	2 374	0,36	-1 264	-53,25
Cotisations	150	0,02	180	0,03	-30	-16,67
Autres produits	206 915	32,44	1 094	0,17	205 821	NS
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>639 608</b>	<b>100,26</b>	<b>662 032</b>	<b>100,54</b>	<b>-22 424</b>	<b>-3,39</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	459 310	72,00	521 345	79,17	-62 034	-11,90
Impôts et taxes	452	0,07	735	0,11	-283	-38,53
Salaires et Traitements	108 860	17,06	79 371	12,05	29 489	37,15
Charges sociales	32 890	5,16	22 415	3,40	10 475	46,73
Amortissements et provisions	38 817	6,08	32 968	5,01	5 849	17,74
Autres charges	890	0,14	17		873	NS
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>641 219</b>	<b>100,52</b>	<b>656 850</b>	<b>99,75</b>	<b>-15 631</b>	<b>-2,38</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 612</b>	<b>-0,25</b>	<b>5 182</b>	<b>0,79</b>	<b>-6 793</b>	<b>-131,10</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	702	0,11	1 063	0,16	-361	-33,94
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>702</b>	<b>0,11</b>	<b>1 063</b>	<b>0,16</b>	<b>-361</b>	<b>-33,94</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-909</b>	<b>-0,14</b>	<b>6 245</b>	<b>0,95</b>	<b>-7 154</b>	<b>-114,56</b>
Produits exceptionnels	501	0,08	57 444	8,72	-56 943	-99,13
Charges exceptionnelles	1 523	0,24	12 700	1,93	-11 176	-88,01
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 023</b>	<b>-0,16</b>	<b>44 744</b>	<b>6,79</b>	<b>-45 766</b>	<b>-102,29</b>
Impôts sur les bénéfices	195	0,03	195	0,03		
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 127</b>	<b>-0,33</b>	<b>50 794</b>	<b>7,71</b>	<b>-52 921</b>	<b>-104,19</b>
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature	168 688				168 688	
<b>Total des produits</b>	<b>168 688</b>				<b>168 688</b>	
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole	168 688				168 688	
<b>Total des charges</b>	<b>168 688</b>				<b>168 688</b>	

## DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL

Le Studium de Notre-Dame de Vie est un institut théologique international pour prêtres, séminaristes, consacrés et laïcs, ainsi qu'un séminaire.

Le Studium prépare aux diplômes du Baccalauréat canonique (équivalent Licence) en théologie et de la Licence canonique (équivalent Master) en théologie et il assure des formations à la transmission de la foi. Une des finalités du Studium est de préparer les étudiants à devenir des formateurs dans leurs Églises particulières.

Il est reconnu comme Établissement d'enseignement supérieur privé.

En tant que séminaire, le Studium reçoit des séminaristes envoyés par un évêque ou un supérieur et leur dispense une formation au ministère sacerdotal. Il est affilié au Conseil national des grands séminaires de France.

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association STUDIUM NOTRE DAME DE VIE a reçu, au cours de l'exercice, une quote-part du patrimoine de la fondation Saint Henri et Saint François.

Le montant de ce transfert de patrimoine s'élève à 662 014 € et est comptabilisé dans les fonds associatifs.

## EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les montants des travaux engagés par l'association conformément au bail sont supérieurs au montant du loyer calculé sur 5 ans à un taux de rendement de 3%. En conséquence nous ne constituerons pas de complément de loyer sur la période de prêt à usage.

## COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

### Etats des fonds propres

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>Fonds associatifs</b>	53 095	0	0	53 095
<b>Apports sans droit de reprise</b>	205 996	662 014	0	868 010
<b>Report à nouveau</b>	102 130	50 794	0	152 924
<b>Totaux</b>	<b>361 221</b>	<b>712 808</b>	<b>0</b>	<b>1 074 029</b>

La variation des apports sans droit de reprise est en lien avec le transfert de patrimoine de la fondation Saint Henri et Saint François.

### Fonds dédiés

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>Sur investissements</b>	0	40 000	0	40 000
<b>Totaux</b>	<b>0</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>	<b>40 000</b>

Les fonds versés par la fondation Futur 21 ont été comptabilisés en fonds dédiés. Ils financent le projet d'équipements numériques et informatiques du STUDIUM.

Les fonds dédiés seront repris au même rythme que les amortissements des investissements.

### Etats des immobilisations et des amortissements

Voir tableau en annexe

## Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

## Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

<b>Catégorie</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
LOGICIELS	Linéaire	3 ans
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	Linéaire	10 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	Linéaire	5 ans
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	Linéaire	de 3 à 10 ans
MATERIEL VIE ETUDIANTE	Linéaire	de 3 à 5 ans
MOBILIER VIE ETUDIANTE	Linéaire	de 5 à 10 ans

## Etats des provisions

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
<b>Pour dépréciation du stock</b>	2 410	0	0	2 140
<b>Totaux</b>	<b>2 140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 140</b>

## Etats des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>Créances étudiants</b>	6 023	6 023	0
<b>Produits à recevoir</b>	0	0	0
<b>Charges constatées d'avance</b>	9 389	9 389	0
<b>Fournisseurs et débiteurs divers</b>	14 622	14 622	0
<b>Totaux</b>	<b>30 034</b>	<b>30 034</b>	<b>0</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	127 469	127 469	0
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	0	0	0
<b>Sécurité sociale et autres organismes sociaux</b>	55 253	55 253	0
<b>Etats</b>	1 837	1 837	0
<b>Produits constatés d'avance</b>	0	0	0
<b>Créditeurs divers</b>	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>184 559</b>	<b>184 559</b>	<b>0</b>

Les dettes envers la sécurité sociale sont dues à l'arrêt des prélèvements par l'URSSAF en lien avec la période COVID.

## Produits à recevoir


Charges à payer

<b>Total</b>	
--------------	--

Charges et produits constatés d'avance

	Charges constatées d'avance	Montant
	Abonnement bibliothèque	2 439
	Logiciel Decalog	483
	Le Cèdre	883
	Assurance Voiture	438
	Absys informatique	24
	Sage	310
	FNEP	110
	Logiciel SC Form	120
	Coriolis téléphonie	8
	Hello Asso	700
	Bayard livret	3 874
<b>Total</b>		<b>9 389</b>

	Produits constatés d'avance	Montant
		0
<b>Total</b>		<b>0</b>

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS  
COMPLEMENTAIRES

Effectif au 31/08/2021 en ETP

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
<b>Cadres</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Non cadres</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>

Le directeur et la majorité des enseignants sont bénévoles

## Rémunération des dirigeants

En application de la l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut dirigeant bénévoles s'est élevé à : 0 €

## Contributions volontaires

Voir tableau en annexe

## Engagement en matière de pension et de retraite

Non significatif.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	Imputé au compte
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Dons accordés	1 500	671300
Total		

2020 - 2021

Désignation		Valeur initiale	Acquisition	Diminution	Total	Amortissements antérieurs	Dotation	Diminution	Cumul amortissements	Valeur Comptable
Logiciels	208000	4 788,00 €			4 788,00 €	1 596,00 €	1 596,00 €		3 192,00 €	1 596,00 €
Agencements - aménagements	218100	269 980,15 €	4 032,00 €		274 012,15 €	27 595,97 €	27 278,02 €		54 873,99 €	219 138,17 €
Matériel de transport	218200	12 893,00 €		9 043,00 €	3 850,00 €	10 388,36 €	770,00 €	8 273,00 €	2 885,36 €	964,64 €
Matériel bureau et informatique	218300	25 510,85 €	23 834,50 €		49 345,35 €	21 148,86 €	2 362,84 €		23 511,70 €	25 833,65 €
Matériel vie étudiante	218350	8 253,12 €			8 253,12 €	6 323,66 €	807,16 €		7 130,82 €	1 122,30 €
Mobilier	218400	71 370,40 €			71 370,40 €	42 050,48 €	6 003,20 €		48 053,68 €	23 316,72 €
Immobilisations financières	274300		6 000,00 €		6 000,00 €					
Immobilisations en cours		- €	2 692,62 €	2 692,62 €	- €					
<b>TOTAUX</b>		<b>392 795,52 €</b>	<b>36 559,12 €</b>	<b>11 735,62 €</b>	<b>417 619,02 €</b>	<b>109 103,33 €</b>	<b>38 817,22 €</b>	<b>8 273,00 €</b>	<b>139 647,55 €</b>	<b>271 971,47 €</b>

# VALORISATION DES HEURES DE BENEVOLAT

TOTAL 168 687,69 €  
SOUS-TOTAL 1 53 458,00 €

Civilité	Prénom	Nom	Nb EC Bac	Nb EC Bac TD	Nb EC Lic	Nb EC Lic TD	Total heures	Taux horaire	Total	Observations
Père	François	BUET	2		0,4		16	60,00 €	960,00 €	2 heures acc. Spi soit 0,4 EC Lic.
Père	Hervé	CHIAVERINI	2				14	50,00 €	700,00 €	
Père	Pierre	de COINET			2		10	60,00 €	600,00 €	Librement calculé sur les sessions sur la direction spirituelle Cours 269=8EC à trois voix -->3EC par professeurs (car ss-groupe) Cours 331=3EC à trois voix
Père	Pierre	COULANGE	6		4		62	60,00 €	3 720,00 €	
Père	Jean	ETEVE	1				7	50,00 €	350,00 €	
Père	Gilles	GARCIA	4	1	3		57	50,00 €	2 850,00 €	Cours 277=5EC à trois voix --> 2EC par professeurs (car ss-groupe) Cours 269=8EC à trois voix --> 3EC par professeurs (car ss-groupe) 1 heure acc. Spi soit 0,2 EC Lic.
Père	François	GIRARD	11		0,2		78	60,00 €	4 680,00 €	
Père	Jean-Louis	GUERIN-BOUTAUD	6,67		3		61,69	60,00 €	3 701,40 €	Cours 275=8EC à trois voix -->2,67EC par professeurs Cours 277=5EC à trois voix --> 2EC par professeurs (car ss-groupe) Cours 287=2EC (1 cours 1 TD) --> 0,33 EC par professeur en cours et 0,33EC en TD
Père	Emmanuel	HIRSCHAUER	2,33	0,33	0,4		22,93	60,00 €	1 375,80 €	2 heures acc. Spi soit 0,4EC Lic.
Père	Etienne	JONQUET	7				49	50,00 €	2 450,00 €	
Père	Etienne	JONQUET		4			56	40,00 €	2 240,00 €	Cours 309=8EC à deux voix --> 4EC par professeurs
Père	Jean-Marie	LAURIER	0,33		2		12,31	60,00 €	738,60 €	Cours 338=1EC en collaboration --> 0,33EC par professeurs
Père	Jean-François	LEFEBVRE	5	1			49	60,00 €	2 940,00 €	
Père	Etienne	MICHELIN	2,67	1	7		67,69	60,00 €	4 061,40 €	Cours 275=8EC à trois voix --> 2,67EC par professeurs
Père	Bernard	MINVILLE	7		7		84	60,00 €	5 040,00 €	Cours 318=6EC à deux voix --> 3EC par professeurs
Père	Laurent	ORTEGA	9,5				66,5	50,00 €	3 325,00 €	Cours 342=5EC à deux voix -->2,5EC par professeurs
Père	Louis	de SAINT-CHAMMAS	1				7	60,00 €	420,00 €	
Père	Claude	SARRASIN	4	1	6		72	60,00 €	4 320,00 €	Cours 277=5EC à trois voix --> 2EC par professeurs (car ss-groupe) Cours 331=3EC à trois voix
Père	Henri	VALLANCON			2		10	60,00 €	600,00 €	
Père	François-Régis	WILHELM	6,33	0,33	10		98,93	60,00 €	5 935,80 €	Cours 287=2EC (1 cours 1 TD) --> 0,33 EC par professeur en cours et 0,33EC en TD 14 heures acc. Spi soit 3 EC Lic.
Mademoiselle	Armelle	HIRSCHAUER	5	1			49	50,00 €	2 450,00 €	
SOUS-TOTAL 2									4 800,00 €	

Civilité	Prénom	Nom	Nb tutorés	Taux annuel / Tutoré	Total	Observations
Père	Pierre	COULANGE	1	150 €	150,00 €	
Père	Gilles	GARCIA	5	150 €	750,00 €	
Père	François	GIRARD	2	150 €	300,00 €	
Père	Jean-Louis	GUERIN-BOUTAUD	1	150 €	150,00 €	
Père	Etienne	JONQUET	3	150 €	450,00 €	150 € par tutoré : vu dans beaucoup d'universités
Père	Bernard	MINVILLE	6	150 €	900,00 €	
Père	Laurent	ORTEGA	4	150 €	600,00 €	
Père	Claude	SARRASIN	5	150 €	750,00 €	
Père	François-Régis	WILHELM	4	150 €	600,00 €	
Mademoiselle	Armelle	HIRSCHAUER	1	150 €	150,00 €	
SOUS-TOTAL 3					110 429,69 €	

Civilité	Prénom	Nom	Charge	Temps de travail estimé	Grille	Total	Observations	
Père	Gilles	GARCIA	Directeur baccalauréat	70%	48 184,16 €	33 728,91 €		
Père	Jean-François	LEFEBVRE	Directeur Studium	90%	48 184,16 €	43 365,74 €		
Père	Etienne	MICHELIN	Directeur licence	60%	48 184,16 €	28 910,50 €		
Mademoiselle	Alette	de FROMENTEL	Bibliothécaire	20%	22 122,68 €	4 424,54 €		
SOUS-TOTAL 4							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 5							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 6							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 7							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 8							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 9							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 10							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 11							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 12							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 13							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 14							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 15							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 16							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 17							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 18							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 19							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 20							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 21							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 22							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 23							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 24							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 25							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 26							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 27							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 28							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 29							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 30							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 31							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 32							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 33							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 34							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 35							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 36							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 37							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 38							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 39							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 40							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 41							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 42							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 43							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 44							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 45							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 46							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 47							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 48							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 49							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 50							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 51							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 52							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 53							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 54							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 55							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 56							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 57							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 58							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 59							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 60							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 61							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 62							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 63							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 64							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 65							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 66							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 67							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 68							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 69							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 70							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 71							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 72							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 73							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 74							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 75							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 76							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 77							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 78							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 79							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 80							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 81							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 82							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 83							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 84							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 85							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 86							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 87							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 88							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 89							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 90							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 91							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 92							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 93							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 94							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 95							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 96							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 97							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 98							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 99							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 100							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 101							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 102							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 103							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 104							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 105							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 106							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 107							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 108							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 109							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 110							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 111							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 112							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 113							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 114							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 115							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 116							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 117							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 118							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 119							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 120							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 121							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 122							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 123							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 124							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 125							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 126							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 127							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 128							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 129							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 130							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 131							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 132							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 133							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 134							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 135							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 136							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 137							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 138							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 139							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 140							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 141							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 142							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 143							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 144							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 145							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 146							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 147							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 148							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 149							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 150							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 151							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 152							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 153							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 154							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 155							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 156							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 157							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 158							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 159							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 160							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 161							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 162							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 163							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 164							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 165							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 166							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 167							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 168							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 169							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 170							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 171							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 172							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 173							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 174							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 175							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 176							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 177							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 178							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 179							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 180							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 181							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 182							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 183							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 184							109 829,70 €	
SOUS-TOTAL 185							109 829,70 €	
SOUS								

**ADMINISTRATEURS**

J.C. GERMAIN  
J. DREVEYTON  
F. MORETTI  
P. GERMAIN

**MANDATAIRES**

L. PACIELLO  
S. DUPLEX  
O. GERMAIN  
N. SEGUIN  
G. ARBONA  
S. RIEU  
J.D. DREVEYTON  
L. MARTINOT

---

## **ASSOCIATION STUDIUM NOTRE DAME DE VIE**

---

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2021*

---

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille  
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2021**

**ASSOCIATION STUDIUM NOTRE DAME DE VIE**  
205 CHEMIN DE SAINTE GARDE  
84210 ST DIDIER

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE***

---

**Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

A Avignon, le 1<sup>er</sup> février 2022

SA J. CAUSSE ET ASSOCIES  
S. RIEU

*Commissaire aux Comptes associé*

